

Schéma éolien! Démarche prospective et enjeux paysagers

Contexte

Au vu de l'émergence de projets, **le Parc de l'Avesnois a décidé d'élaborer un schéma éolien territorial ayant pour objectifs :**

- Disposer d'une vision globale cohérente
- Identifier et hiérarchiser les zones favorables
- Aider les élus du bureau à formuler un avis pertinent sur les projets
- Constituer un document d'aide à la décision pour les élus
- Informer les porteurs de projets.

Description du projet

Considérant que l'implantation d'éoliennes constitue un projet d'aménagement paysager, que l'enjeu pour le Parc est de conserver la diversité et les singularités des paysages de son territoire, l'analyse des effets sur les paysages est indispensable à la définition d'un schéma éolien territorial, même si celui-ci repose aussi sur la prise en compte de paramètres réglementaires, environnementaux et techniques.

L'approche paysagère a été menée par une approche sensible (par une paysagiste), afin de caractériser les enjeux paysagers de chaque unité paysagère dans sa globalité et a été complétée par une analyse spatiale détaillée au 1:25000 (menée par Alisé géomatique). Le développement d'un applicatif multicritère, exploitable sous ArcGis, utilisant l'extension spatial analyst a permis d'accéder à :

- un outil d'aide à la décision, pour définir le zonage du schéma territorial éolien
- un outil de porter à connaissance interactif, des données utiles à la définition de futurs projets
- un outil d'analyse des projets.

Des méthodes originales ont été développées pour lancer, en temps réel, des hypothèses d'implantations et apprécier, les effets sur le paysage de ces éoliennes :

- les effets visuels et le degré de sensibilité des différents paysages de l'Avesnois, ont été caractérisés par entité
- la perception des lieux de vie (zone d'habitat) en statique a été étudiée (angle réel de vision)
- la perception dynamique à partir des voies de circulation (routes, réseaux ferrés, itinéraires de grande randonnée) a été calculée.

Depuis la circulaire ministérielle du 19 juillet 2006 relative aux Zones de Développement de l'Eolien, ce travail d'analyse paysagère couplé à l'exploitation des deux outils développés (la recherche multicritère et la simulation d'implantation) trouve **une nouvelle dimension.**

Le premier outil « la recherche multicritère » permet de connaître en chaque point d'un territoire donné toute une batterie d'indicateurs utiles à la compréhension de l'environnement dans lequel se ferait une implantation d'éolienne. **Une analyse comparée des zones peut être alors réalisée, dans une démarche d'aide à la décision opérationnelle.**

Le second outil permet de simuler les zones de perception de l'éolienne implantée en un point précis et **constitue un moyen démonstratif et visuel par la cartographie.** Il permettra aux élus qui proposeront des ZDE, d'**identifier les conséquences visuelles de ces dernières et ce par des scénarii d'implantation avec comme variables, le nombre, les modes d'implantation et la hauteur des éoliennes.**